LA LIBERTÉ
Depuis 1913

JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

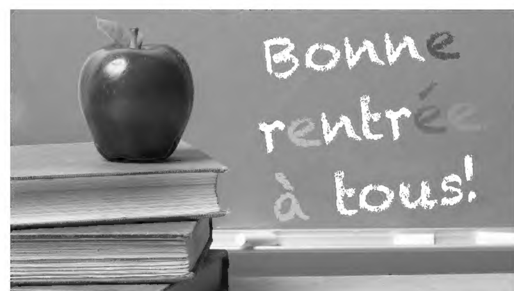
CULTUREL



L'INTRÉPIDE BRUCE

Bruce Waldie est le tout nouveau directeur de la Chorale des Intrépides et succède donc à Marcien Ferland.Tout récemment retraité de la Division scolaire franco-manitobaine, il n'a pas mis longtemps à se réengager dans sa communauté.

11



CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 101 N° 21 • 3 AU 9 SEPTEMBRE 2014
SAINT-BONIFACE

Les mercredis ont swingué







photos : Wilgis Agossa

L'été 2014 tire tranquillement sa révérence avec la rentrée scolaire. Au cœur des nombreux festivals et activités qui se sont déroulés cette année, le Festival du Voyageur se réjouit d'avoir passé « un très bel été » avec la communauté lors de son évènement estival Mercredis en musique qui en était à sa deuxième édition. Tout au long de la saison, huit artistes ou groupes d'artistes dont le duo Erin Propp et Larry Roy ❸ ont défilé chaque mercredi, du 2 juillet au 27 août, sur la scène du Jardin de sculptures de la Maison des artistes francophones du Manitoba. C'est Sierra Noble ❷, qui a ouvert la saison clôturée avec succès par Les Surveillantes ❶. Chaque mercredi, alors que les uns se chauffaient au soleil, d'autres se régalaient de plats à saveur manitobaine tout en socialisant avec leurs amis. Mais tous, unis par la musique se régalaient. « C'était un succès, affirme le directeur artistique du Festival du Voyageur, Julien Desaulniers. Nous avons eu environ 2 500 personnes cette année. C'est plus que la première année. » Et puisqu'on ne change pas une équipe qui gagne, le Festival du Voyageur et la ZAC Provencher se donnent déjà rendez-vous pour une troisième saison l'an prochain.

Citation DE LA SEMAINE

« Il y a toujours une tension entre le fait de vouloir appuyer des beaux projets et de vouloir être responsable avec les fonds publics, mais dans ce cas-ci la responsabilité qu'a le gouvernement canadien de défendre et promouvoir la langue française, et d'encourager la préservation de notre identité linguistique, c'est une des promesses sur lesquelles la Constitution du Canada a été établie. »

Le chef du Parti libéral Justin Trudeau déplore les compressions budgétaires dans l'industrie des médias faites par le gouvernement conservateur de M. Harper. **| Page 8.**

MENTION SPÉCIALE ***BLUE RIBBON*** POUR LE JOURNAL DE L'ANNÉE AU



Le SOMMAIRE

Sudoku

PROBLÈME N° 422

			6	5		7		9
				3		5		
8					1		6	
			7	2				
	2				6	1		4
9								
		8	2	1	5			
6					7		5	
4								

RÉPONSE DU N° 421

5	6	4	2	9	7	3	1	8
3	2	7	1	8	4	6	9	5
8	9	1	3	6	5	2	7	4
7	1	9	5	2	3	8	4	6
2	5	8	6	4	9	1	3	7
4	3	6	7	1	8	5	2	9
9	4	3	8	7	2	6	5	1
6	8	2	4	5	1	7	9	3
1	7	5	9	3	6	4	8	2

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 791

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2								■				
3										■		
4							■					
5						■						
6					■							
7		■								■		
8			■								■	
9									■			
10				■						■		
11					■							
12							■					

HORIZONTALEMENT

1- Très agaçante.
2- Degré, stade. – Avalées.
3- Désolerons. – Doublée.
4- Cet après-midi. – Qui a des bordures et des lignes crénelées en biseau.
5- Ion chargé négativement. – Ses graines renferment une huile toxique.
6- Nom de deux pharaons de la 19e dynastie. – Vantant avec insistance.
7- Choisirons notre domicile légal. – Conjonction.
8- Gamme. – Ligne saillante formée par la rencontre de deux pans de couverture.
9- Qui lasse par sa monotonie. – Son bois est précieux.
10- Habileté. – Profond, extrême. – Doublée.
11- Club de golf destiné aux coups les plus longs. – Qui n'a pas encore reçu de nom.
12- Niches funéraires à fond plat. – Observas secrètement.

VERTICALEMENT

1- Qui a sept syllabes.
2- Qui a trait à l'océan. – Premier grand prêtre d'Israël.
3- Coryza. – Ville d'Algérie orientale.
4- Renforças la toile usée d'un tableau en la collant sur une toile neuve. – Personnel.
5- Partie de l'intestin grêle. – Du verbe aller.
6- Abri, refuge. – Emmenais avec moi.
7- Elle servit de nourrice à Dionysos. – Petit fromage de chèvre de forme ronde.
8- Qui est digne de la cruauté de Néron.
9- Difficile à comprendre. – Signal bref.
10- Parement de mur sans aucune saillie. – Se débarrassa de. – Se suivent. – Gamme.
11- Monnaies d'argent. – Favorable ou non.
12- Se dit d'une maladie dont la cause est inconnue (pl.).

RÉPONSES DU N° 790

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	H	A	L	V	E	R	S	A	T	I	O	N
2	E	P	A	U	L	I	E	R	E	■	R	A
3	T	O	I	■	I	G	N	I	T	R	O	N
4	A	D	S	T	R	A	T	S	■	A	G	I
5	H	E	S	I	E	■	E	T	A	G	E	S
6	O	S	E	R	■	A	N	E	M	O	N	E
7	R	■	R	E	T	I	C	E	N	T	E	■
8	P	L	A	T	I	N	E	■	I	S	S	U
9	H	O	■	A	L	E	S	E	S	■	E	S
10	O	U	T	I	L	S	■	S	T	O	■	N
11	S	A	O	N	E	■	E	T	I	S	I	E
12	E	S	P	E	R	E	R	■	E	T	R	E

MUSIQUE

L'Intrépide Bruce Waldie

Musicien et enseignant à la retraite, Bruce Waldie est désormais directeur de la Chorale des Intrépides, succédant ainsi à Marcien Ferland.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca


Bruce Waldie.
photo : Daniel Bahuaud

La Chorale des Intrépides a désormais un nouveau directeur, en la personne de Bruce Waldie, enseignant à la retraite et ancien directeur de l'école Noël-Ritchot. Pour le musicien de formation, qui a été nommé au poste au début du mois d'août, il s'agit de la réalisation d'un rêve longtemps caressé.

« La Chorale des Intrépides a une longue et belle histoire, rappelle-t-il. Elle a été une présence marquante dans la communauté francophone, et ce depuis sa fondation en 1960, grâce en grande partie à l'habile direction de Marcien Ferland. En fait, mon premier grand objectif sera de maintenir le niveau d'excellence qu'il a établi. Je veux lui faire honneur. »

On se rappellera que Bruce Waldie a en fait dirigé la Chorale pour deux saisons, lors des années 1980. « J'ai dû quitter ces fonctions lorsque je suis retourné aux études, explique-t-il. Après quoi, mon travail d'enseignant m'a empêché de me concentrer sur la musique, que j'aime beaucoup par ailleurs. Dès l'annonce de ma retraite, le conseil d'administration m'a invité à prendre la relève. C'est flatteur. Maintenant, j'ai hâte de rencontrer les choristes, lors de la première répétition, qui aura lieu le 25 septembre prochain. » (1)

Pour la présidente de la Chorale des Intrépides, Michelle Bourgeois, le choix de Bruce Waldie était « tout aussi naturel qu'incontournable ». « C'est un choix parfait, déclare-t-elle. Son arrivée signale par ailleurs le début d'un nouveau chapitre dans l'histoire de la Chorale, qui souhaite se rajeunir. Nos quelque 25 choristes sont majoritairement dans leur trentaine. Par ailleurs, notre conseil d'administration est également formé de jeunes choristes. Et nous envisageons développer des stratégies visant à recruter encore plus de jeunes qui aiment chanter. »

En fait, en février dernier, la Chorale a invité des élèves du collège Jeanne-Sauvé, école d'immersion française à Saint-Vital, à se joindre à elle pour goûter à l'expérience du chant choral à l'extérieur du milieu scolaire. « L'initiative s'est avérée un franc succès, indique Michelle Bourgeois. Les élèves ont exprimé un désir de revenir chanter avec nous. Cette année, nous comptons lancer l'invitation à d'autres écoles, tant françaises que d'immersion, tout en explorant la possibilité d'offrir un crédit académique qui découlerait de leur participation à nos activités musicales. C'est un concept parmi d'autres que nous espérons discuter davantage avec Bruce Waldie. »

Pour sa part, Bruce Waldie, estime que « le conseil d'administration a beaucoup de bonnes idées ». « Tout cela restera évidemment à développer, souligne-t-il. À ce point ci, je ne peux pas commenter davantage, sauf pour dire que je suis très optimiste quant à l'avenir à long terme des Intrépides. Une chorale, c'est une collaboration. Aussitôt que j'aurai eu la chance de discuter avec les choristes de leurs aspirations, ainsi que de leurs préférences musicales, nous pourrons établir ensemble une direction à suivre, tant au niveau des stratégies à prendre qu'au niveau du répertoire à développer. Chose certaine, j'ai très hâte d'établir une relation avec les membres et d'entamer cette nouvelle aventure musicale. »

(1) La première répétition de la Chorale des Intrépides aura lieu le 25 septembre prochain à 19 h, à l'église de la paroisse Saint-Eugène, située 1009, chemin St. Mary's à Saint-Vital. Renseignements : 204 256-5879 (Michelle Bourgeois) ou au 204 981-1860 (textos seulement).

EMPLOIS ET AVIS

PETITES ANNONCES



www.stleongardens.com

250-

DIVERS



L'AUTOMNE APPROCHE À GRAND PAS! Désirez-vous désencombrer des endroits dans votre demeure ou votre garage avant l'hiver? Vous sentez-vous accablés par le montant de choses que vous possédez, et ne savez pas par où commencer? J'assiste les gens à faire du "down-sizing", à trier et à organiser vos espaces. Contactez-moi, Micheline Mulaire au 204 995-1355 ou michemu@mymts.net.
264-

À LOUER

APPARTEMENT une chambre à coucher, directement en face de l'USB. Entrée privée. Disponible immédiatement. 695 $, tous les services inclus. 204 770-4912.
261-

STATIONNEMENT en face de l'USB. Disponible immédiatement. 45 $ par mois. 204 770-4912.
262-

SAINT-BONIFACE : Une chambre à coucher avec « Den » à l'étage d'une maison. Entrée privée. Non fumeur svp. Bail à terme. 800 $ plus hydro. Contactez Paul 204 228-6884.

263-

Vous déménagez?

Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	12,98 $	14,07 $	15,17 $
Semaine 2	20,68 $	22,90 $	25,10 $
Semaine 3	23,99 $	27,30 $	30,60 $
Semaine 4	27,30 $	31,71 $	36,12 $
Semaine 5	30,60 $	36,12 $	41,63 $
Semaine 6	33,92 $	40,53 $	47,15 $

Mot additionnel : 15¢ Photo : 15,17 $

MasterCard VISA Interac

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Dorénavant les petites annonces seront automatiquement insérées sur le site Internet de *La Liberté* (la-liberte.mb.ca).

Ne cherchez plus!



Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **« Emploi » sur le site manitoba.ca**.

Ce que vous pouvez attendre de nos offres d'emploi :

- Toute une gamme de carrières intéressantes et stimulantes;
- Un salaire compétitif;
- Un remarquable ensemble d'avantages sociaux;
- Des possibilités d'apprentissage, de développement professionnel et d'avancement continuelles;
- L'occasion de construire une meilleure province pour toute la population manitobaine.

Accès ATS – **1 204 945-1437**

Personnes. Mission. Progrès.



Postes à combler



Concierge de soutien
5 heure par jour – contrat permanent
École La Source
Date limite : 19 septembre 2014

Concierge de soutien
4 heures par jour – contrat temporaire
École Précieux-Sang
Date limite : 12 septembre 2014

Thérèse Verrier Dandeneau
Gestionnaire adjointe du transport et de l'entretien
Téléphone : 878-4422

Pour de plus amples renseignements :
www.dsfm.mb.ca





cherche à combler un poste de :

Coordination Centre de la petite enfance et de la famille

École Roméo-Dallaire débutant sept 2014

20 heures/semaine(contrat temporaire d'un an)

Responsabilités :

- coordination du Centre de la petite enfance et de la famille (CPEF) dans la communauté de l'École Roméo-Dallaire,
- établir des liens avec les divers organismes et agences pour assurer la prestation de programmes et de services,
- coordonner et faire la promotion des programmes et des activités du CPEF,
- travailler en collaboration avec le regroupement des partenaires du CPEF et,
- créer des liens entre la famille, l'école et la communauté.

Qualifications, habiletés et expériences recherchées :

- études postsecondaires relatives au poste,
- habiletés dans les domaines de la gestion de projet, le développement communautaire, la littératie, l'éducation des parents et l'éducation de la petite enfance;
- bonne capacité de planification et d'organisation;
- bonne connaissance de la communauté et de la francophonie en contexte minoritaire;
- bonne connaissance du français oral et écrit;
- esprit d'initiative et d'autonomie;
- bonne capacité de bâtir et d'assurer le travail en équipe.

Un permis de conduire et une voiture sont nécessaires.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation **avant le 5 septembre 2014** à l'attention de :

Gestionnaire
Coalition francophone de la petite enfance du Manitoba
177, rue Eugénie
Winnipeg (Manitoba) R2H 0X9

Courriel : coalition@cpefmb.org
Téléphone : 204.791.3286

La Coalition francophone de la petite enfance du Manitoba remercie toutes les personnes intéressées à l'offre d'emploi, mais elle ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.



OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR/DIRECTRICE DES COMMUNICATIONS ET DU MARKETING

Poste contractuel à temps plein
Statut d'emploi : période d'un an
Date prévue d'entrée en fonction : le 15 octobre 2014

Sous l'autorité de la présidente-directrice générale, le/la titulaire a pour mandat de planifier, organiser, diriger, contrôler et évaluer les stratégies et activités relatives au marketing, « branding » et aux communications – internes et externes – de l'organisation. Maîtrisant le français et l'anglais à l'oral et à l'écrit, le/la titulaire coordonnera le développement et la mise en œuvre de stratégies multiples visant à accroître la notoriété et le positionnement du World Trade Centre Winnipeg (WTC Winnipeg) auprès de ses diverses clientèles.

Principales fonctions :

- assurer la mise en œuvre de la stratégie de communication découlant du plan stratégique et opérationnel du WTC Winnipeg et de Centrallia en respectant l'image de marque de l'organisme;
- planifier, élaborer et faire la gestion de la production du matériel promotionnel et des outils de promotion;
- assurer une présence virtuelle efficace du WTC Winnipeg;
- être responsable de la rédaction de documents internes et externes

Exigences et conditions de travail

Scolarité : Diplôme en communications ou marketing ou expérience équivalente

Années d'expérience reliées à l'emploi : 5 à 10 années d'expérience

Description des compétences : Avoir un excellent français et un excellent anglais tant à l'oral qu'à l'écrit; Avoir une excellente facilité de communication orale et écrite; Être autonome, innovateur, organisé et déterminé; Avoir de l'entregent et une bonne tolérance à la pression et aux échéanciers serrés.

Qualités personnelles : Le ou la candidat(e) devra avoir une grande connaissance du marché manitobain. De plus, la personne devra être convaincue de l'atout francophone du Manitoba, posséder de l'entregent, être apte à bien fonctionner en équipe et démontrer beaucoup de flexibilité dans l'horaire de travail.

Pour poser votre candidature, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation par courriel **avant 17 h, le 19 septembre 2014**, à l'attention de Marguerite Simard, directrice générale adjointe à l'adresse : **masimard@wtcwinnipeg.com**.

Le World Trade Centre Winnipeg s'engage à communiquer seulement avec les candidat(e)s retenu(e)s en entrevue.

NÉCROLOGIES

Léo Baril (1936-2014)



Léo, notre frère, beau-frère, oncle ou ami s'est éteint le 15 juillet 2014 à l'Hôpital St. Paul's de Vancouver. Né à Saint-Jean-Baptiste en 1936, le quatrième enfant de Napoléon et d'Annette (née Gauthier), il fut résidant des environs de Prince Georges en Colombie-Britannique pour la plupart des 60 dernières années de sa vie.

Il laisse dans le deuil son frère Paul (Claudette) son beau-frère Léon St-Godard (Isabelle) et plusieurs neveux et nièces, membres de la parenté et amis. Outre ses parents, il a été précédé dans la tombe par son frère Philippe, ainsi que ses sœurs Gisèle St-Godard (Léon) et Jeannine Dupuis (Ulysses).

Léo était un homme fier qui chérissait par dessus tout son indépendence. Il incarnait à merveille les qualités que l'on attribue ordinairement à ceux qui, comme lui, pratiquent le métier de bûcheron : la force physique, l'audace, la ténacité et le courage. Dans ses temps libres, il a été, de tout temps, un lecteur assidu. Il affectionnait surtout les textes qui traitaient de géographie, d'histoire, de politique ainsi que des romans de tous genres.

L'incinération du corps a déjà eu lieu. Les cendres seront inhumées dans le cimetière de Saint-Jean-Baptiste à une date ultérieure en présence de membres de la famille immédiate.



Gabrielle Elisa Jeanson



Gabrielle Elisa Jeanson est décédée paisiblement le lundi 18 août 2014 à Actionmarguerite-Foyer Valade à l'âge de 100 ans.

La fille aînée de Joseph Jeanson et de Marie-Anne Grégoire, elle est née le 20 février 1914 à Lorette, au Manitoba.

Elle a été précédée de ses parents, de ses sœurs Paule, Thérèse Boisvert, Marie-Josèphe Greenaway et Jeanne d'Arc, et de son frère Grégoire. Elle laisse dans le deuil Madeleine (Rudolph Ricci) de Californie, Fabiola de Californie et sa belle-sœur Florence Jeanson (née Rochon), ainsi que bon nombre de neveux et de nièces.

Un merci bien spécial à tous ceux et celles qui l'ont aidée pendant ses dernières années quand elle ne pouvait plus s'aider elle-même. Remerciements en particulier aux infirmières et aux personnes soignantes de la maison de repos de l'hôpital Misericordia et du Foyer Valade, ainsi qu'à l'aumônier et au Dr François.

Gabrielle a eu beaucoup de carrières réussies; on se souviendra d'elle pour ses nombreuses œuvres caritatives.

La messe des funérailles a eu le jeudi 28 août à 11 h à la paroisse Notre-Dame-de-Lorette à Lorette, au Manitoba.

Au lieu d'offrir des fleurs, les personnes qui le veulent peuvent faire un don à l'organisme de bienfaisance de leur choix ou à Actionmarguerite-Foyer Valade, 450 River Road, Winnipeg (Manitoba) R2M 5M4.

DESJARDINS
204-233-4949
1-888-233-4949
www.desjardinsfuneralchapel.ca





CHRONIQUE RELIGIEUSE

✝ ALBERT LEGATT,
Archevêque de Saint-Boniface

Un moment d'éternité

Tous récemment, les cinq évêques du Manitoba se sont rassemblés à Churchill pour une de leurs rencontres semestrielles. Pour y aller, Mgr Huculak, Mgr Gagnon et moi-même avons pris le train, un voyage de deux jours. Ce train roule lentement et, par endroits, extrêmement lentement!! On n'a pas le choix : on décompresse. On doit laisser en arrière la rapidité de notre rythme de vie et simplement laisser les moments passer et les vivre l'un après l'autre. On a beaucoup de temps pour la lecture, pour le sommeil, pour jaser avec les autres passagers, et surtout pour regarder par la fenêtre en réfléchissant à tout et à rien d'une manière distraite.

Pour une bonne partie du voyage, et en particulier le deuxième jour, tout ce qu'on voit, ce sont des sapins et du marécage. Quelqu'un pourrait dire que voir le même paysage, heure après heure, est très monotone, un moment n'étant en rien différent du moment qui l'a précédé. Mais à vrai dire, si l'on reste ouvert à ce que chaque moment peut nous offrir, on verra que chaque « prise de vue » a son caractère particulier. Les sapins n'ont pas exactement la même forme; de fait, chacun d'entre eux offre au monde, et à l'œil qui veut le voir, sa propre beauté.

Ayant eu bien le temps, je me suis permis d'être un peu philosophe et de réfléchir au fait que chaque moment de la vie nous offre ainsi sa part de la vérité, de la beauté et de l'interpellation que nous offre toute l'éternité, que nous offre l'Éternel. À nous de l'accueillir avec l'ouverture de tous nos sens, et surtout l'ouverture de notre esprit et de notre cœur.

Chaque moment de notre vie est imprégné de l'amour de Dieu, de toute Sa bonté, toute Sa miséricorde, de Son appel à communier à cet amour et à le partager. La fontaine de son amour jaillit sans cesse, à nous de nous en approcher et de puiser à cette eau, à chaque moment.

Ceci m'est venu à l'esprit aussi en réfléchissant sur une expérience que ma famille a vécue ce dernier mois. Ces 11 dernières années, ma sœur Lorette a combattu, sans arrêt, le cancer. Il y a un mois, elle est entrée à l'unité des soins palliatifs de l'hôpital Saint-Paul à Saskatoon. Elle est décédée le samedi 9 août en soirée, à l'âge de 59 ans. Célibataire, sa famille immédiate comprenait trois sœurs, deux frères, dont je suis l'aîné.

Mes sœurs qui demeurent toutes à Saskatoon ont pu assurer une présence quasi constante auprès de Lorette tous les jours, du matin au soir. Étant enseignante, une d'entre elles était plus libre pour l'accompagner durant ces semaines d'été. Et souvent les autres membres de notre famille, mon père de 95 ans, mes beaux-frères, ma belle-sœur, mes nièces et neveux, mes tantes et mes cousins ainsi que des amis de Lorette ou de la famille, sont aussi venus passer des moments avec elle. Je me suis rendu à son chevet pour passer du temps avec elle ainsi que pour célébrer la messe, l'onction des malades et le *viaticum* avec elle, entourée de toute la famille.

À certains moments, Lorette était lucide et nous pouvions converser ensemble, et à d'autres moments, elle était à peine consciente. Souvent, elle dormait profondément, certainement en grande partie à cause de l'effet des calmants et des stupéfiants qu'elle recevait pour diminuer autant que possible la douleur. Vers la fin, il y avait bien des moments où elle ne semblait pas être consciente du tout des personnes qui l'entouraient en jasant, en priant ou simplement présentes en silence.

Ainsi, pendant tout un mois, il y avait bien des moments qui, de l'extérieur, se ressemblaient beaucoup. Souvent, pendant plusieurs jours consécutifs, il ne semblait y avoir aucun changement. Mais, chacun de ces moments était rempli de sens et de possibilités.

Il y avait des moments pour partager un mot ou deux avec Lorette. Entre nous, il y avait des moments pour nous rappeler les souvenirs de nos vies partagées avec elle, chacun à sa manière. Il y eut aussi des moments de partage de larmes et de rires et des moments pour badiner en famille.

Mais toujours l'appel à être attentif, attentif à Lorette, attentif à l'un l'autre, attentif à notre vie de famille, avec ces bons et moins bons moments, avec ses forces et ses faiblesses.

Et toujours, l'appel de Dieu à être attentif à Sa présence, à Son amour, à Sa fidélité et à Sa miséricorde en chacun de ces moments. Toujours attentif à la présence du Christ qui partage chacun de nos moments afin que nous partagions l'amour, la beauté et la bonté de Sa vie en éternité.

COMMUNAUTAIRE

ÉDUCATION

Une médaille pour un francophone du Manitoba

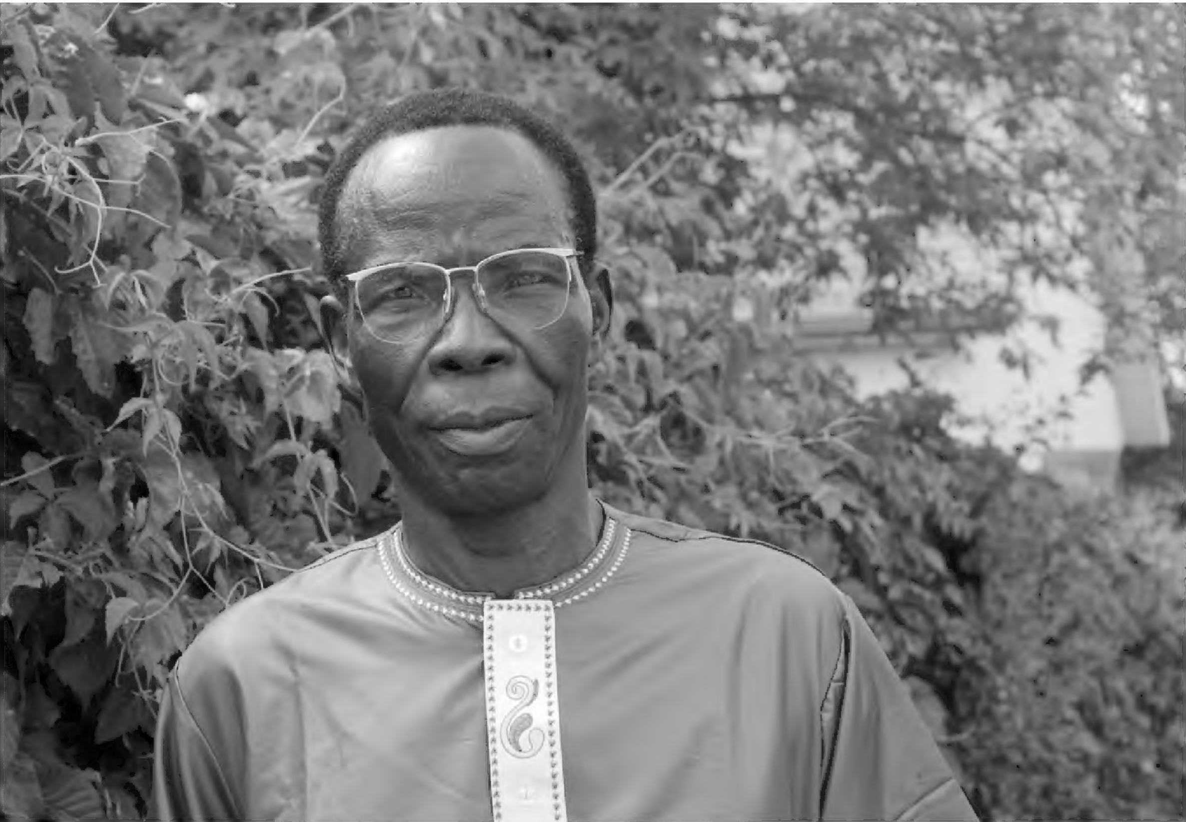
Le Conseil de la fédération a remis un prix d'alphabétisation à André Tourramitouyaï, un apprenant de l'organisme franco-manitobain Pluri-elles.


Camille GRIS ROY
presse1@la-liberte.mb.ca

André Tourramitouyaï, un apprenant de l'organisme sans but lucratif Pluri-elles, recevra le 8 septembre le prix d'alphabétisation du Manitoba, décerné par le Conseil de la fédération. Ce prix est remis tous les ans à des apprenants mais aussi à des professionnels et bénévoles qui travaillent dans le domaine de l'alphabétisation. Un lauréat est désigné dans chaque province et territoire du Canada.

André Tourramitouyaï dit avoir été « plein de joie » à l'annonce de cette nouvelle : « ça m'a fait très plaisir! », s'exclame-t-il. « On est très fiers et très contents pour lui, c'est quelqu'un qui s'est énormément investi », ajoute la formatrice en alphabétisation pour les adultes à l'organisme Pluri-elles, Chantal Leblanc.

Originaire de la République centre-africaine, André Tourramitouyaï est arrivé au Manitoba en octobre 2012. Un mois plus tard, il rencontre une représentante de Pluri-elles, qui lui parle de l'organisme et des programmes disponibles pour aider les nouveaux arrivants. « Je n'avais pas un haut niveau d'études, alors j'ai décidé d'aller à Pluri-elles. J'y ai suivi cinq programmes différents, et cela m'a beaucoup aidé », explique André Tourramitouyaï. En plus du programme d'alphabétisation pour les adultes, l'apprenant s'est également inscrit aux programmes d'informatique, d'aide à la recherche d'emploi, de budgétisation et d'alphabétisation familiale.


photo : Camille Gris Roy
André Tourramitouyaï, lauréat au Manitoba du prix d'alphabétisation.

« Il a pris part à de nombreuses activités depuis son arrivée, et il encourage beaucoup les autres apprenants. C'est un modèle pour les autres », dit Chantal Leblanc. À Pluri-elles, les cours du programme d'alphabétisation sont des cours de groupe. « Dans les classes, il y a plusieurs niveaux parmi les apprenants. Mais ainsi ceux qui ont un niveau plus élevé peuvent aider ceux qui ont des connaissances plus faibles. Ça permet aux apprenants de bien communiquer entre eux, et ça renforce la confiance et l'estime de soi. » De plus, en dehors des salles de classes, les apprenants inscrits en alphabétisation familiale sont encouragés à lire et à partager leurs connaissances avec les enfants à la maison.

André Tourramitouyaï est aujourd'hui capable de bien écrire. « Et si je reçois une lettre, je suis capable de la lire », se réjouit-il. C'est d'ailleurs par une lettre du gouvernement que l'apprenant a reçu la nouvelle de sa nomination au prix d'alphabétisation.

Les noms des lauréats du prix dans chaque province et territoire seront annoncés officiellement le 8 septembre prochain, à l'occasion de la journée internationale pour l'alphabétisation des adultes. Du côté de l'organisme Pluri-elles, la journée sera marquée par quelques activités : « on organise toujours quelque chose pour l'occasion, généralement une émission de radio qu'on prépare avec les apprenants. Cette année, on sera donc sur les ondes d'Envol 91 pour une émission spéciale », dit Chantal Leblanc.

Pour sa part, André Tourramitouyaï restera impliqué dans les activités de l'association. « Je suis dans un cours d'informatique qui a commencé il y a déjà trois semaines. Pour le reste, j'attends le signal de ma formatrice pour recommencer les cours en septembre. »

À VOTRE SERVICE

SERVICES

AVOCATS-NOTAIRES

ABONNEZ-VOUS À LA LIBERTÉ

Depuis 1913

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	64,50 $ ❒	69,85 $ ❒
2 ans	107,35 $ ❒	119,70 $ ❒

Nom

Prénom

Adresse

Ville Province

Code postal Téléphone

Je choisis de payer par :

❒ Visa : ____________________ Expiration : ________

❒ MasterCard : ____________________ Expiration : ________

(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste :

(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de *La Liberté*)

C.P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
www.la-liberte.mb.ca
Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

LE JOURNAL

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Rédactrice adjointe :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca
Journalistes :
Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca
Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca
Camille GRIS ROY
presse1@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction
Facturation/Abonnement :
Roxanne BOUCHARD
administration@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)

LA LIBERTÉ RÉD

La Liberté Réd est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

Coordonnatrice :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca
Publi-reporters :
Camille HARPER-SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca
Marouane REFAK (vidéos)
presse6@la-liberte.mb.ca

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel :
Manitoba : 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
États-Unis : 180,50 $ • **Outre-mer :** 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

ISSN 0845-0455

APF Association de la presse francophone
Fondation Donatien Frémont
RÉSEAU SÉLECT
CMCA AUDITED

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »



National Defence / Défense nationale

AVERTISSEMENT
POLYGONES DE TIR DE SHILO

Des tirs de jour et de nuit seront effectués aux polygones de tir de Shilo jusqu'à nouvel ordre.

Les polygones de tir sont des terrains sous le contrôle du MDN situés à environ 32 km au sud-est de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les cantons 7, 8 et 9; polygone 14 OMP, cantons 8, 9 et 10; polygones 15 et 16 OMP et cantons 9 et 10; polygone 17 OMP, dans la Province du Manitoba. Au besoin, une description détaillée de la propriété de Shilo peut être obtenue du Bureau du génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et sentiers menant aux polygones sont clairement marqués et ornés d'écriteaux d'ACCÈS INTERDIT. La chasse est dorénavant interdite aux polygones de tir de Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs similaires et leurs enveloppes peuvent causer des blessures ou entraîner la mort. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez être un explosif, signalez-le à la police locale, qui prendra les mesures nécessaires pour l'éliminer.

Aucune personne non autorisée ne peut entrer dans ce secteur où tout accès est strictement interdit.

Par ordre du Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

Ottawa, Canada
17630-77

Canada

5520695

Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Catalogueuse / bibliothécaire de système informatisé

Type d'emploi : Poste permanent à temps plein
Ministère : Éducation et Enseignement supérieur, Bureau de l'éducation française, Direction des ressources éducatives françaises, Saint-Boniface, MB.
Numéro de l'annonce : 28779
Date de clôture : le 26 septembre 2014
Échelle de salaire : $52,049.00 - $63,794.00

Fonctions :

Le/la titulaire sera responsable de :

- cataloguer des ressources éducatives physiques et numériques (catalogage original et dérivé);
- définir les paramètres et aider à régler les problèmes techniques qui surviennent avec des mises à jour au SIGB (système intégré de gestion de bibliothèque);
- faciliter l'intégration et l'indexation efficace des contenus numériques et leurs métadonnées;
- superviser une petite équipe aux services techniques;
- participer à la création de médiagraphies;
- se tenir au courant des tendances et des développements dans les domaines de la technologie et des services de l'information, en rapport aux bibliothèques Mat. à la 12e année;
- participer à la rédaction de politiques de catalogage;
- ressortir et analyser les données sur l'utilisation du contenu effectuer par les usagers;
- mettre en vigueur RDA.

Veuillez consulter notre site web www.manitoba.ca pour la liste complète des qualifications requises

Présentez votre demande à l'adresse suivante :

Numéro de l'annonce : 28779
Commission de la fonction publique
Gestion des ressources humaines
305, Broadway - bureau 300
Winnipeg (Manitoba), R3C 3J7
Télécopieur: (204) 948-2193
Courriel: govjobs@gov.mb.ca

Votre lettre d'accompagnement, votre curriculum vitae et/ou votre formulaire de candidature doivent clairement démontrer comment vous répondez aux critères du poste.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

On tiendra compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. On encourage les candidat(e)s á indiquer sur la lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitae s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivantes: les femmes, les autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **<< Emploi >> sur le site manitoba.ca.**

Personnes. Mission. Progrès. Manitoba

MUNICIPALITÉ RITCHOT MUNICIPALITY

AVIS PUBLIC

Comité de révision pour 2015
Municipalité rurale de Ritchot

Le rôle d'évaluation des taxes des biens personnels, d'affaires et bien réels pour 2015 a été délivré au bureau de la municipalité rurale de Ritchot et le public peut l'examiner.

Requête en révision :

Paragraphe 42(1) de l'évaluation municipale; *

La personne au nom de laquelle un bien a été évalué, le créancier hypothécaire qui est en possession d'un bien en vertu du paragraphe 114(1) de la Loi sur les biens réels, l'occupant de locaux qui est tenu, en vertu des conditions d'un bail, de verser les taxes sur le bien ou l'évaluateur peut présenter une requête en révision d'un rôle d'évaluation concernant les points suivants :

a) l'assujettissement à la taxe;
b) le montant de la valeur déterminée;
c) la classification des biens;
d) le refus de l'évaluateur de modifier le rôle d'évaluation en application du paragraphe 13(2).

Conditions :

Paragraphe 43(1) de l'évaluation municipale les « requêtes en révision doivent :

a) être faites par écrit;
b) indiquer le numéro du rôle et la description cadastrale des biens imposables visés;
c) indiquer ceux des points mentionnés au paragraphe 42(1) qui sont litigieux et les motifs pour lesquels ils le sont;
d) être déposées :
(i) soit par livraison au bureau indiqué dans l'avis public visé au paragraphe 41(2),
(ii) soit par signification au secrétaire.

Au moins 15 jours avant la date prévue pour la tenue de l'audience du comité mentionnée dans l'avis »

Le comité de révision siègera, **le vendredi 17 octobre 2014 à 9 h** dans la salle municipale de la Municipalité rurale de Ritchot.

Fait au village de Saint-Adolphe, Manitoba le 26 d'août 2014.

Mitch Duval, Directeur
Municipalité rurale de Ritchot
352, rue Main
Saint-Adolphe (Manitoba) R5A 1B9

*** NOTEZ BIEN : TOUTES APPLICATIONS DOIVENT ÊTRE REÇUES AU BUREAU DE LA MUNICIPALI TÉ AVANT 16 H 30, LE 1er OCTOBRE 2014.**

RENDEZ-VOUS SUR WWW.LA-LIBERTE.MB.CA!

ACTUALITÉS

HISTOIRE ET PATRIMOINE

Un legs patrimonial

Après 25 ans à la barre du Musée de Saint-Boniface, Philippe Mailhot quitte une institution qui, grâce à sa direction, est devenue une présence incontournable dans la communauté franco-manitobaine.



Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Directeur du Musée de Saint-Boniface depuis 1989, Philippe Mailhot a annoncé sa retraite, le 3 septembre dernier.

Pour l'historien natif de Saint-Norbert, qui quittera ses fonctions le 1er novembre, soit 25 ans jour pour jour après avoir assumé le poste, ce départ est « teinté d'émotion et de grande fierté pour le travail accompli par toute l'équipe du Musée ». « On a réussi à bâtir sur le travail des francophones passionnés d'histoire - les Marius Benoist, Henri Létourneau, Alfred Monnin et Maurice Prince, qui constataient l'importance de préserver le patrimoine francophone et Métis - pour faire du Musée de Saint-Boniface une institution professionnelle, dotée d'expositions d'envergure et d'une programmation attrayante. »

Philippe Mailhot a d'abord intégré l'équipe du Musée de Saint-Boniface en 1986, à titre de conservateur d'adjoint à l'administrateur, Maurice Prince. « Je venais de compléter mon doctorat à l'Université du Manitoba, explique le spécialiste de l'histoire de la création du Manitoba. À l'époque, la grande priorité était la réparation de l'édifice. L'ancien couvent des Sœurs Grises a été construit en 1846, et la structure risquait de s'affaisser à quelques endroits. Le projet a exigé trois ans de préparation. En 1991, une entente entre la Ville de Winnipeg et le gouvernement fédéral nous a permis d'obtenir les fonds nécessaires pour entamer les réparations. »



photo : Daniel Bahuaud

Philippe Mailhot.

La fermeture du Musée, de 1993 à 1995, alors que les travaux avançaient, a permis à Philippe Mailhot, à la conservatrice, Pierrette Boily et autres membres du personnel de voir aux expositions qui y seraient abritées. « On a organisé une présentation des artéfacts par thèmes, en y ajoutant de l'interprétation et un élément didactique visant à mieux les situer dans leur contexte historique, indique Philippe Mailhot. Ce n'était pas le cas antérieurement. »

Au fil des années, d'autres artéfacts ont été ajoutés. « La renaissance d'intérêt en la culture métisse et surtout les contributions de Louis Riel à notre histoire ont permis au Musée de rehausser sa visibilité, souligne Philippe Mailhot. Les artéfacts entourant la vie et la mort du fondateur du Manitoba se sont multipliés à une vitesse ahurissante. Au cercueil qui a transporté la dépouille de Riel à Saint-Boniface se sont ajoutés la cagoule que Riel a portée lors de sa pendaison, une mèche de cheveux et un morceau de bretelle. En 2001, nous avons obtenu un mocassin de Riel d'une collection torontoise. Nous avions déjà, grâce à la Société historique de Saint-Boniface, l'autre mocassin. C'était émouvant de réunir les deux artéfacts. En fait, ma plus grande source de fierté est notre collection Riel. Nous jouissons d'une réputation nationale comme étant le musée à visiter si on veut se renseigner sur Riel et les Métis.

« Il n'empêche que l'acquisition d'artéfacts n'est pas facile, poursuit-il. Nous n'avons aucun budget pour les acheter. Il faut se fier sur notre bonne réputation et la bienveillance des collectionneurs qui choisissent de nous les donner. »

Cette bonne réputation, le Musée de Saint-Boniface l'a également acquise en ouvrant ses portes à la communauté. Grâce à ses programmes scolaires, et ses activités éducatives et amusantes pour enfants, sans parler des journées portes ouvertes lors de la Fête du Canada et de la journée Louis-Riel, ou encore sa participation à la Fête de la culture, le musée est devenu plus présent dans la vie des Franco-Manitobains.

« Cette présence rehaussée du musée a été pour moi un cadeau personnel, indique Philippe Mailhot. P'tit gars de Saint-Norbert peu branché à la communauté francophone générale que j'étais en 1986, j'ai pu devenir un participant actif dans l'épanouissement de la francophonie et travailler avec des Franco-Manitobains engagés et passionnés d'histoire. J'ai bon espoir que ce sera le cas pour la personne qui me succèdera.

« Et j'ai bon espoir que le musée continuera de se développer, en devenant encore plus attrayant et stimulant », conclut-il.

PATRIMOINE MÉTIS

Une troisième cloche?

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

La cloche enlevée en 1885 à Batoche par des miliciens canadiens aurait été une cloche à main, et non pas la plus grande cloche aujourd'hui en la possession du diocèse de Prince-Albert. C'est, du moins, ce qu'affirme l'historienne franco-albertaine, Juliette Champagne, qui a repéré un article, publié en 1925, relatant le témoignage du milicien A. E. Price qui, à son dire, s'est emparé de l'objet d'importance symbolique pour le peuple métis.

« L'article, ***Rebellion Veteran Has Famous Batoche Bell***, que j'ai trouvé au Musée de Glenbow à Calgary, indique que le médecin du régiment, le docteur Ryerson, avait d'abord pris la cloche, mais que rendu à la porte de l'église, il l'aurait offerte au soldat Price, parce qu'elle était trop encombrante, souligne Juliette Champagne. Price, un Torontois, l'aurait ensuite rapportée avec lui dans sa ville natale. L'article décrit même que Price a reçu des menaces de mort d'un Canadien-Français en raison de la cloche et que le soldat l'a donnée à sa mère, qui l'a apportée en Colombie-Britannique et l'a gardée pendant 40 ans. Récupérée par Price après la mort de sa mère, la cloche aurait ensuite été léguée à son fils. »

Juliette Champagne estime entre autres que le récit de Price semble corroborer le témoignage de Maria Boucher, une fille métisse qui aurait vu un soldat quitter avec la cloche. « Il y a une certaine vérité à la tradition orale, affirme-t-elle. Le récit de Price est une confirmation qu'une cloche a bel et bien été volée à Batoche. Or cette histoire s'est ensuite mêlée à celle du vol de la cloche de Frog Lake, qui était considérablement plus grande que celle décrite par Price. À Batoche, tout indique qu'il s'agirait d'une cloche à main – plus grande que les anciennes cloches d'école puisque un peu encombrante – mais assez petite pour qu'un soldat ait pu la transporter sur son dos, comme Price l'indique dans son témoignage.

« Ce genre de cloche était courante parmi les missionnaires, poursuit-elle. Lors des grandes chasses au bison, elles servaient à convier les fidèles à la messe et aux prières. Par ailleurs, une cloche à main figure dans la réclamation, dressée par le père Hippolyte Leduc, d'objets réclamés perdus à Batoche. »

Juliette Champagne estime que la plus grande cloche aujourd'hui en la possession du diocèse de Prince-Albert est en effet celle de la mission catholique de Frog Lake. « J'enverrai une lettre à l'évêque de Prince-Albert, Mgr. Thévenot, ainsi qu'à l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba (UNMSJM), qui la détient avec l'aval de Mgr Thévenot, pour discuter davantage de la question », souligne-t-elle.

Le doyen de l'UNMSJM, Guy Savoie, quant à lui, estime qu'il s'agit « d'une hypothèse spéculative qui reste à confirmer ». « Il est certes bon de questionner et de fouiller, indique-t-il. C'est fort possible qu'il y ait eu une cloche à main à Batoche. Pour le reste, il y a encore bien des éléments du récit de Price qui sont contredits par d'autres documents et témoignages, notamment les soldats de Millbrook, en Ontario. »

Le directeur du Musée de Saint-Boniface, Philippe Mailhot, est pour sa part de l'avis qu'il faut poursuivre les recherches historiques. « La vérité en sortira, affirme-t-il. Et le grand public sera mieux renseigné sur notre histoire. Entre-temps, je me demande si le récit d'A. E. Price offrira une piste à suivre aux historiens désireux de retrouver cette cloche à main. »

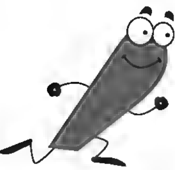
« Un excellent porte-parole »

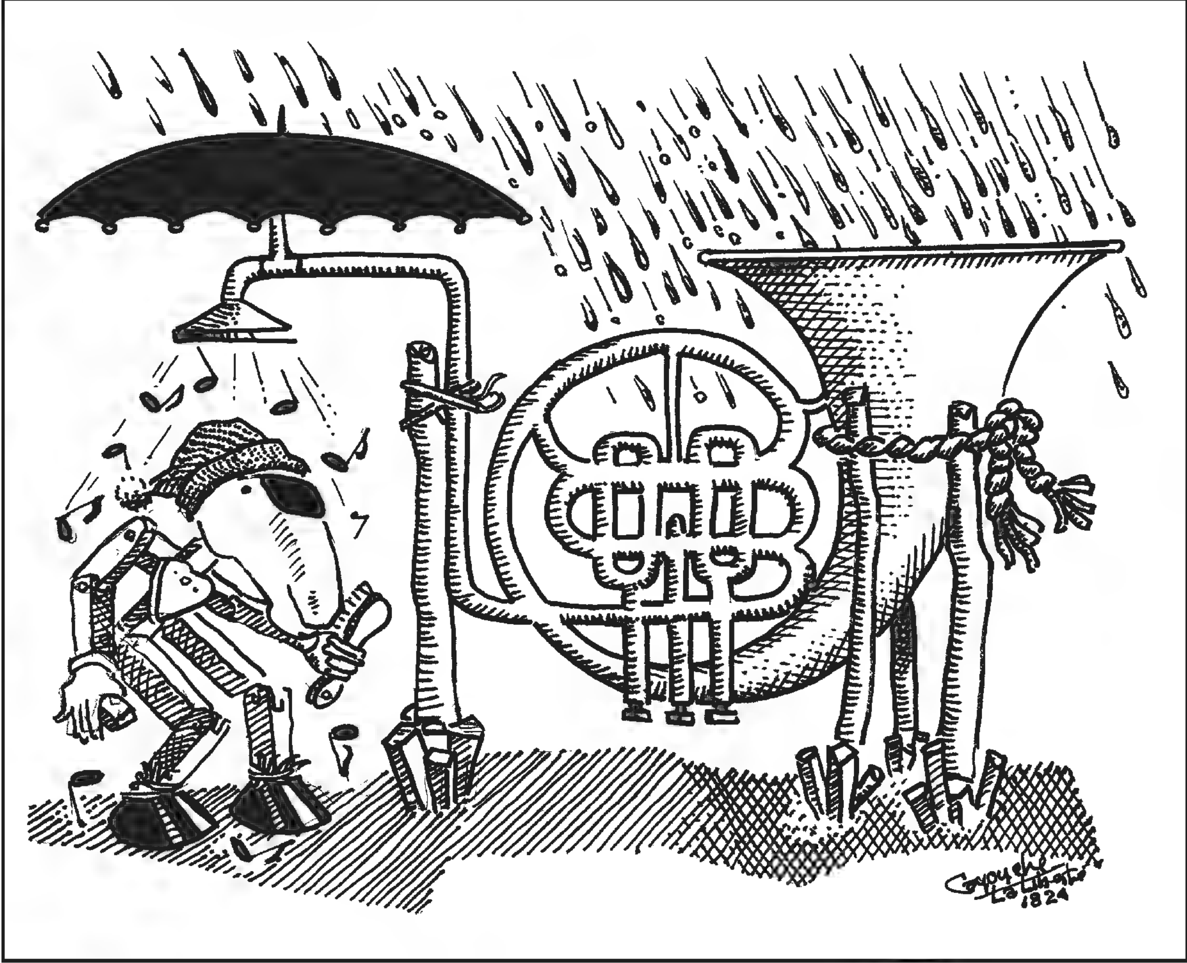
Le directeur du Musée de Saint-Boniface, Philippe Mailhot, est en lice pour un Prix du tourisme du Manitoba, le *Award of Distinction*.

« Philippe Mailhot est un historien très engagé, qui a entre autres coordonné la restauration du musée, indique la coordonnatrice des communications de Travel Manitoba, Alexis McEwen. Cet édifice accueille une impressionnante collection d'artéfacts.

« En outre, Philippe Mailhot est un expert sur Louis Riel, et un habile communicateur, poursuit-elle. Il est un excellent porte-parole, non seulement pour le Musée, mais pour toute la communauté francophone. »

Mark George, l'ancien directeur du Musée national de l'artillerie canadienne, situé à la base militaire de Shilo, est également en lice pour le *Award of Distinction*. La remise des prix aura lieu le 26 septembre à Winnipeg.





À VOUS *la parole*

À vous la parole est une nouvelle rubrique sur notre site Web. Vous pouvez réagir aux lettres sur ***www.la-liberte.mb.ca.***

Un grand merci aux Bonnes Sœurs

Madame la rédactrice,

En hommage à la communauté des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie à l'occasion du 140e anniversaire de la fondation de leur congrégation.

Je suis une personne capable d'affirmer que rien ne surpasse la force d'un témoignage exprimé en vérité. Car il crée un puissant lien de solidarité.

Tout dernièrement, j'ai été impliqué dans un accident de voiture. Les deux voitures ont été complètement détruites et, heureusement, rien de très grave n'a été à déplorer. J'ai été ravi que des personnes du quartier se soient volontairement présentées pour témoigner en ma faveur.

Voilà 50 ans, les enfants de Ti-Bob et Marie-Claire Sabourin se retrouvaient comme d'habitude autour de la table familiale sur l'heure du midi. Normalement, nous étions neuf à manger ensemble. Mais cette journée-là, nous étions seulement huit, car maman était malade à l'hôpital.

Toutefois, nous avons quand même pu remplir nos ventres, car la communauté des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie nous avait préparé un succulent macaroni au fromage.

Quelques années plus tard, alors que j'étais aux études post-secondaires et que mes finances étaient limitées, je me préparais souvent le fameux Kraft Diner au macaroni et au fromage. Tout en mangeant ce repas sans prétentions culinaires, je repensais et réfléchissais bien des fois au merveilleux macaroni agrémenté de fromage que les Sœurs nous avaient si généreusement offert.

Leur élan de solidarité me réchauffait à chaque fois le cœur, car je sentais bien qu'il exprimait un sentiment communautaire. Oui, sans nul doute, les Sœurs faisaient partie du tissu de la communauté locale de Saint-Jean-Baptiste et veillaient à l'irriguer à leur façon grâce à leurs gestes d'amour, grands et petits.

Jusqu'à la fin de mes jours, je garderai une profonde reconnaissance de leurs bonnes œuvres. Elles n'ont pas fait qu'enseigner, les chères Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Maurice Sabourin
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 24 août 2014

Écrivez-nous!

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante.

RENTRÉE SCOLAIRE

Pourquoi choisir l'école de la minorité?

La rentrée scolaire 2014 ne fera sans doute pas exception. Encore une fois, trop d'enfants de parents ayants droit ne seront pas inscrits à une école francophone. Une tendance qui met en péril l'avenir des communautés francophones en situation minoritaire.

Lucien CHAPUT

Francopresse

« Les chiffres parlent d'eux-mêmes », souligne le professeur Rodrigue Landry, spécialiste en éducation en milieu minoritaire. « Pour les francophones vivant à l'extérieur du Québec, 62 % des enfants de parents francophones vont à la maternelle de langue française. Rendu à l'école primaire, le chiffre descend à 56 %.

« Rendu à l'école secondaire, poursuit-il, ce chiffre est 47 % et, au niveau postsecondaire, ce chiffre est 40 %. Donc, plus l'enfant vieillit, plus il s'oriente vers des choix de carrière, moins il y a de probabilité qu'il soit scolarisé dans une école de langue française. »

Autre donnée inquiétante : le choix de l'école française n'est exercé que par la moitié des parents ayants droit. Explication de Rodrigue Landry : « Nos enquêtes démontrent que lorsqu'on demande aux parents quelle langue ils choisiraient pour la scolarisation de leur enfant s'ils avaient le choix, plus de la moitié pensent que la meilleure solution, c'est le 50-50.

« C'est peut-être un indice que beaucoup de parents choisissent l'immersion comme meilleure garantie de bilinguisme que l'école française. Si le parent était bien renseigné sur la réalité, que partout où on est très minoritaire, c'est l'école française qui produit le plus haut niveau de bilinguisme, il y aurait peut-être beaucoup plus de personnes qui inscriraient leurs enfants dans une école francophone. »

Dans l'ouvrage *La vie dans une langue officielle minoritaire au Canada* qui vient de paraître aux Presses de l'Université Laval, l'ancien directeur général de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML) présente d'autres facteurs qui contribuent au choix de l'école française, « soit la langue de scolarisation ou la langue principale du parent, c'est-à-dire celle dans laquelle il se sent plus à l'aise.



photo : Gracieuseté ICRML

Au lancement de l'ouvrage *La vie dans une langue officielle minoritaire au Canada* : (de gauche à droite) Mathieu Bélanger, du Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick; Rodrigue Landry, ancien directeur de l'ICRML; Éric Forgues, directeur général de l'ICRML; Anne Robineau, directrice adjointe de l'ICRML; Réal Allard, directeur de la revue *Minorités linguistiques et société*.

« Dans une recherche menée dans les années 1990 avec mon collègue Réal Allard, on avait conclu que l'exogamie n'était pas un facteur causal. On avait clairement démontré que si dans la situation d'exogamie, le parent francophone parle à l'enfant dans sa langue et choisit l'école de la minorité, rendu en 12e année, on ne pouvait pas distinguer entre les enfants des couples exogames de ceux qui avaient deux parents francophones. Ils avaient autant de chance de réussir en français que les enfants ayant deux parents francophones et ils étaient un peu plus forts en anglais.

« L'exogamie n'est pas un facteur causal, ajoute le chercheur, parce que le parent peut aller contre la tendance générale. À peu près le tiers seulement des enfants de couples exogames vont à l'école française, par rapport à 88 % lorsque les deux parents sont francophones. Cette tendance ne pourrait être renversée, mais l'écart entre les deux groupes pourrait être sérieusement réduit si les parents, principalement des couples exogames, étaient très bien renseignés sur les conséquences de leur choix. »

« Il y a deux principes de base que les parents exogames doivent respecter, soutient Rodrigue Landry. Il y a celui qu'on connaît depuis plus de 100 ans et que la recherche confirme : un parent, une langue. En d'autres mots, chaque parent parle sa langue à l'enfant.

« Quand vient le choix d'une école, conclut-il, un deuxième principe s'applique : choisir l'école de la minorité. Ces deux conditions réunies donnent le meilleur niveau de bilinguisme possible. Ce sont les diplômés des écoles françaises qui sont les meilleurs bilingues au Canada. C'est ce que nos recherches semblent conclure. »

POURCENTAGE DES PARENTS DONT LES ENFANTS SONT INSCRITS DANS UNE ÉCOLE DE LA MAJORITÉ ET QUI AURAIENT PRÉFÉRÉ LES INSCRIRE DANS UNE ÉCOLE DE LA MINORITÉ

Provinces et territoires	Préférence accordée à la langue de la minorité	
	Oui (%)	Non (%)
Terre-Neuve-et-Labrador	44,09	55,91
Île-du-Prince-Édouard	38,15	61,85
Nouvelle-Écosse	27,76	72,24
Nouveau-Brunswick	28,46	71,54
Ontario	43,03	56,97
Manitoba	32,65	67,35
Saskatchewan	43,66	56,34
Alberta	38,20	61,80
Colombie-Britannique	47,81	52,19
Territoires	56,82	43,18
Canada moins le Québec	40,98	59,02
Nouveau-Brunswick et ses régions		
Nord	14,57	85,43
Centre et sud-ouest	35,33	64,67
Sud-est	28,17	71,83
Total	28,46	71,54
Ontario et ses régions		
Nord-est	52,69	47,31
Ottawa	38,67	61,33
Reste	41,20	58,80
Sud-est	36,32	63,68
Toronto	51,81	48,19
Total Ontario	43,03	56,97

Source : Préférence accordée à la langue de la minorité, tiré de l'ouvrage *La vie dans une langue officielle minoritaire au Canada*, sous la direction de Rodrigue Landry, Presses de l'Université Laval, collection « Langues officielles et sociétés », 346 pages.

SANTÉ

Marcher contre le Parkinson

Malgré le nombre croissant de personnes affectées par la maladie de Parkinson au Manitoba, le soutien pour les malades, l'éducation et la recherche est encore faible. La Société Parkinson Manitoba organise à cet effet la Grande Randonnée 2014.

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

« Le Manitoba compte actuellement 6 000 personnes atteintes de la maladie de Parkinson », informe le neurochirurgien au Centre des sciences et de la santé, Dr Jerry Krcek. Et pourtant il existe très peu de fonds disponibles pour la recherche, encore moins pour la sensibilisation. C'est d'ailleurs pour cela que la Société Parkinson Manitoba organise la Grande randonnée 2014 qui aura lieu à Winnipeg et à Brandon le 6 septembre prochain.



Le patient atteint de Parkinson, Doug Martens.

Le Parkinson est une maladie neurodégénérative. C'est-à-dire qu'elle est causée par la mort lente et progressive de certaines de nos cellules. « Il s'agit des cellules qui produisent la dopamine, précise Dr Jerry Krcek. Leur dégénération rend la marche difficile mais aussi la locution. Les symptômes sont souvent le tremblement ou la rigidité musculaire. » Toutefois, on peut aussi observer chez le patient des problèmes d'équilibre, des troubles de sommeil et une dépression.



photos : Wilgis Agossa

Le neurochirurgien au Centre des sciences et de la santé, Dr Jerry Krcek.

Angèle Matyi est bénévole auprès de la Société Parkinson Manitoba. Pendant plusieurs années, elle a vu sa mère souffrir de la maladie. En décembre dernier, elle y a succombé. « Au départ, c'était supportable, souligne Angèle Matyi. Elle tremblait surtout beaucoup. C'est juste dans les derniers mois qu'il y a eu une détérioration rapide, puis elle en est morte. »

De son côté, Doug Martens vit aussi avec la maladie de Parkinson. Son diagnostic, il l'a reçu en 2003. « Ça avait bouleversé ma vie », confie-t-il. Il était à peine âgé de la cinquantaine. Mais contrairement à de nombreux autres patients, Doug Martens a eu une chance qui, sans le guérir, a changé sa vie. « J'ai été choisi après des évaluations pour subir une procédure chirurgicale appelée la stimulation cérébrale profonde », indique-t-il.

Cette opération, qu'il a reçue cette année, a chang/ sa vie et lui permet désormais de « mieux vivre avec la maladie. » D'ailleurs, il a même pu réduire l'une de ses doses de médicaments habituels et même élimé l'un des médicaments qui lui causait le plus d'effets secondaires .

Cette procédure consiste d'abord à « introduire un microélectrode dans le cerveau du patient sous anesthésie locale pour le repérage en trois dimensions, explique Dr Jerry Krcek. Ensuite, après des vérifications de l'activité du cerveau, on y place un électrode permanent qui est relié à un neurostimulateur qui est implanté sous la peau de poitrine du patient. Et, c'est ce neurostimulateur qui transmet des impulsions pour alléger les symptômes de la maladie. »

Cette technologie pourrait changer la vie des personnes atteintes de la maladie de Parkinson, cependant, très peu de personnes ont la chance d'en bénéficier. « Ma mère recevait des médicaments mais elle n'a pas reçu ce traitement », se désole Angèle Matyi. « Il y a environ huit personnes qui peuvent subir cette chirurgie chaque année au Manitoba, explique Dr Jerry Krcek, car elle coûte environ 25 000 $. »

Mais au-delà des différents traitements, c'est « le soutien aux patients et à la recherche qui sont essentiels pour arriver à une guérison », soutient Angèle Matyi. C'est d'ailleurs pour ça que La Société Parkinson Manitoba organise la Grande Randonnée. « C'est bien de ne pas être seul dans la maladie et de savoir que quelqu'un travaille pour vous, conclut Angèle Matyi. Ceux qui ne peuvent pas marcher peuvent au moins commanditer des marcheurs. »

Le calendrier communautaire

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

147, boul. Provencher, Unité 106
Saint-Boniface (MB) R2H 0G2
204-233-2556 1-800-665-4443
Télec : 204-977-8551
233allo@sfm.mb.ca

Pour alléger le texte et permettre la publication d'un maximum d'évènements, les activités ne contiennent que les principaux détails. Tous les détails sont affichés dans le Calendrier communautaire du 233-ALLÔ au **www.sfm.mb.ca**.

7 sept. • **Souper paroissial de La Broquerie**

10 et 11 sept.• **La Classique Caisse** • Francofonds • 204-237-5852

11 sept. • **AGA - Acfas (MB)** • 204-233-0210

14 sept. • **Souper communautaire Saint-Claude** • 204-379-2339

14 sept. • **Souper d'automne** • Site historique Enfant-Jésus • 204-422-9369

16 sept. • **Tournoi de fer à cheval** • 204-254-8547

17 sept. • **Dîner rencontre** • CCFSB • 204-235-1406

17 sept.• **AGA - Entreprises Riel** • 204-233-7799

18 sept.• **Activité ÉMR** • 204-257-1598

20 sept. • **Gala du homard** • Le Cercle Molière • 204-233-8053

21 sept. • **Sierra Noble en spectacle** • Église Saint-Lupicin • 204-744-2188

23 sept. • **AGA - Festival du Voyageur** • 204-237-7692

24 sept. • **AGA - FPM** • 204-233-ALLÔ

25 et 26 sept.• **Salon du bénévolat** • AEUSB • 204-233-0210 poste 303

28 sept. • **Concert Les snowbirds** • Club Jovial • 204-422-5745

Programmation

Exposition d'art - Dix ans d'urgence • 204-233-8972

Le Club de marche de Saint-Boniface • 204-793-1054

Santé 55 + • 204-793-1054

Veuillez noter que le calendrier sera maintenant publié dans le journal La Liberté une seule fois par mois et ce, la première semaine du mois.

Pour promouvoir un évènement communautaire organisé en français, destiné à un public francophone, faites parvenir les détails au 233allo@sfm.mb.ca **AVANT 11 h,** LE MERCREDI PRÉCÉDANT LA DATE DE PARUTION.

FEMMES AUTOCHTONES

Plaidoyer pour une enquête nationale

Alors que les premiers ministres des différentes provinces et territoires appuient la nécessité d'une enquête nationale sur la disparition des femmes autochtones, le gouvernement fédéral n'en démord pas.


Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

La mort de la jeune autochtone de 15 ans, Tina Fontaine dont le corps a été retrouvé sans vie le 17 août dernier, enveloppé dans un sac et jeté dans la rivière Rouge, relance de plus belle le débat sur les femmes autochtones disparues ou assassinées. Depuis, différentes associations s'unissent pour demander la tenue d'une enquête nationale.

Tous les moyens sont bons pour se faire entendre. Pendant que certains manifestants prennent d'assaut les rues, d'autres ont installé pendant plusieurs jours leurs tentes dans le parc Memorial situé en face du palais législatif du Manitoba avec un profond désir de connaître la vérité derrière toutes ces disparitions et assassinats. « Nous voulons une enquête nationale sur nos sœurs, nos filles et nos mères disparues ou assassinées », lance une campeuse, Sandy Banman.

Pour l'avocate spécialiste du droit autochtone, Aimée Craft, la demande d'une enquête nationale est légitime. « Absolument! s'exclame-t-elle. C'est un besoin qui se démontre par rapport à la situation qui se poursuit. » Comme elle, les premiers ministres des différentes provinces et territoires du Canada donnent leur voix pour la tenue d'une enquête nationale.


Archives La Liberté
Face à la situation des femmes autochtones disparues et assassinées depuis une trentaine d'années, l'avocate spécialiste du droit autochtone, Aimée Craft se joint à bien d'autres pour demander une enquête nationale.

Réunis à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, dans le cadre du Conseil de la fédération le 27 août dernier, les premiers ministres ont de façon unanime souhaité qu'une enquête nationale soit ouverte sur cette question. « Nous avons un enjeu systémique qu'on doit absolument traité », assure le premier ministre du Manitoba, Greg Selinger.

Le fédéral toujours campé sur sa position

Alors que tout le monde peint la situation en rouge, le gouvernement fédéral semble ne pas voir les choses de la même façon. Le premier ministre du Canada, Stephen Harper avait déclaré le 21 août que ces cas de femmes autochtones assassinées ou disparues ne devaient pas être considérés comme « un phénomène social » mais simplement comme des crimes. La ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, Shelly Glover va plus loin. « C'est à la police de faire une enquête et de trouver les criminels. Ce n'est pas le travail du gouvernement », explique-t-elle. Mais selon Aimée Craft, si le gouvernement fédéral ne veut pas financer une enquête nationale, c'est parce que « ce n'est pas sa priorité ».

Et pourtant, « on est à un point critique, martèle Aimée Craft. Si on ne fait rien, ça va continuer. Il y a une vulnérabilité qui existe chez les femmes autochtones. C'est une vraie tragédie. Comment peut-on dire que ce n'est pas un problème social! C'est faux en terme de faits. Il ne faut pas mettre tout le monde dans le même bateau mais on peut voir qu'il y a des déterminants sociaux incluant le racisme. Une enquête de police met l'emphase sur la criminalité mais ce n'est pas préventif. La solution ne se trouve pas au niveau de la police. »

La directrice du projet RéconciliAction, Sœur Norma McDonald souligne le besoin d'une enquête nationale par le fait que ces disparitions pourraient avoir un lien avec l'histoire. « La société canadienne n'est pas consciente des répercussions des écoles résidentielles et de l'encadrement des Autochtones, déplore-t-elle.

« Attachée à chaque meurtre et à chaque histoire, il y a une histoire, renchérit Sœur Norma McDonald. C'est notre histoire canadienne et on a besoin de faire face à ça pour que la vie continue sans les préjugés, sans le racisme et que tout le monde puisse vraiment avoir sa place dans la société. On ne peut pas avoir la guérison si on n'a pas une réconciliation et pas de réconciliation si on ne connaît pas l'histoire de l'autre. Quoiqu'il en soit, « il faut une enquête, conclut Aimée Craft. Peu importe la forme qu'elle prendra. »

POLITIQUE FÉDÉRALE

Trudeau met la table pour 2015

De passage à Winnipeg, Justin Trudeau a rencontré *La Liberté*, pour discuter des langues officielles, des médias, et de la campagne électorale à venir.

Camille GRIS ROY
presse1@la-liberte.mb.ca

Le chef du Parti libéral du Canada, Justin Trudeau, était de passage à Winnipeg le vendredi 15 août. L'occasion pour lui de visiter quelques pavillons du festival Folklorama, mais surtout de préparer le terrain pour les élections fédérales de 2015. « Depuis un an on travaille extrêmement fort dans tous les coins du pays pour démontrer que le parti est là pour bien représenter les Canadiens », dit Justin Trudeau. « En ce moment, le Parti libéral est à 37 députés dans un Parlement où il va nous en falloir 170 pour former un gouvernement », précise-t-il.

La tâche s'annonce particulièrement rude au Manitoba, où le vote libéral est en chute libre depuis une vingtaine d'années. Rappelons qu'actuellement, la formation ne compte qu'un seul député du Manitoba au Parlement canadien, Kévin Lamoureux (Winnipeg-Nord). C'est un défi que Justin Trudeau semble être prêt à affronter. « On a des candidats extraordinaires qui ont déjà commencé à se présenter. On commence à bâtir une équipe sérieuse, de gens qui vont être incontournables aux prochaines élections. »

Au Canada en général, il s'agira de combattre les tendances de régionalisation du vote qu'on a pu voir aux dernières élections. « Dans toutes les provinces et régions ce qui est important c'est d'avoir des candidats forts qui vont être la voix de leur communauté à Ottawa, et non - ce que trop de députés deviennent ces jours-ci - la voix d'Ottawa dans leurs communautés. Surtout dans l'Ouest, je rencontre beaucoup de gens frustrés par cette tendance. »


photo : Camille Gris Roy
Justin Trudeau, à l'hôtel Fairmont de Winnipeg le 15 août dernier.

Langues officielles et médias communautaires

Sur le sujet des langues officielles, le chef libéral est ferme : « l'important c'est que le gouvernement canadien défende et appuie ses langues officielles, surtout pour les communautés en situation minoritaire, chez qui on constate une énorme frustration. Depuis plusieurs années on a un gouvernement à Ottawa qui ne s'en préoccupe pas. Je m'attends à travailler pour rétablir le rôle du gouvernement fédéral à protéger ses minorités ».

Un des enjeux des prochaines années sera certainement d'adapter les politiques sur les langues officielles au contexte actuel, et notamment aux nouvelles technologies et moyens de communication. « Le monde est en train de changer, mais les coupures à Radio-Canada, par exemple, démontrent qu'on a un gouvernement qui ne se préoccupe pas de ces problèmes-là », pense Justin Trudeau, qui ajoute que « Radio-Canada a comme rôle fondamental de promouvoir les langues officielles à travers le pays et de tisser des liens entre les communautés linguistiques.»

À côté du diffuseur public, la situation des journaux francophones à travers le Canada est tout aussi alarmante. Ces journaux, qui font partie du Patrimoine et qui reçoivent historiquement un certain soutien du gouvernement, ont également dû subir des coupures, et certains comme *L'Express du Pacifique*, en Colombie-Britannique, ont dû suspendre leur publication. Justin Trudeau ne dévoile pas de plan de relance précis pour ces journaux, mais reconnaît que leur défense est « un but important et louable, et une des responsabilités fondamentales du gouvernement ». « Il y a toujours une tension entre le fait de vouloir appuyer des beaux projets et de vouloir être responsable avec les fonds publics, mais dans ce cas-ci la responsabilité qu'a le gouvernement canadien de défendre et promouvoir la langue française, et d'encourager la préservation de notre identité linguistique, c'est une des promesses sur lesquelles la constitution du Canada a été établie. »

Confiance et compromis

Un des défis du chef libéral est aussi de mieux se faire connaître de la population. Ainsi Justin Trudeau a annoncé récemment la publication de ses mémoires, à l'automne prochain. « Les gens sont appelés à choisir leur prochain Premier ministre. Beaucoup de Canadiens ont un souvenir de moi enfant, un souvenir lié à mon père, mais ils veulent en savoir plus sur qui je suis, comment j'ai formé ma pensée et comment je vais rassembler une équipe pour bien gouverner ce pays. Je me suis dit qu'une autobiographie pourrait les aider à mieux me connaître et avoir plus confiance en moi ».

Le livre sera publié sous le titre *Terrain d'entente* (*Common Ground*, en version originale), un titre qui semble faire référence à l'approche politique du chef libéral, une approche modérée, sous le signe du compromis. Sur ce point, Justin Trudeau tient à préciser : « en politique le mot "compromis", tel qu'il est utilisé, a un sens négatif, mais c'est Wilfrid Laurier qui a parlé de la difficulté et du courage nécessaire dans le compromis. Vouloir trouver un terrain d'entente et des valeurs communes, mettre l'accent sur ce sur quoi on est d'accord au lieu de toujours chercher la discorde, c'est un peu devenu la philosophie du parti libéral sous mon *leadership* ». Plutôt que « d'attaquer » ou « d'être négatif », Justin Trudeau dit qu'il cherche à « rassembler les Canadiens sur les enjeux qui nous tiennent à cœur d'un bout du pays à l'autre ». « C'est une approche qui rassemble et non qui divise. C'est ce que je vois comme une philosophie politique personnelle, et même : c'est ce qu'est le Canada ».

À un an des élections

À l'heure actuelle, le Parti libéral se place en bonne position dans les sondages. Aux dernières élections partielles le 30 juin, le parti a gagné deux sièges au Parlement, en Ontario. Ce sont des résultats encourageants pour le chef libéral : « on a gagné neuf élections partielles depuis que je suis devenu chef. Le vote libéral a énormément augmenté et c'est une tendance qui est extrêmement prometteuse ».

Cependant la route reste longue jusqu'aux prochaines élections. Et il faudra notamment encourager la population à participer au processus démocratique. Certaines communautés en restent exclues, en particulier les populations autochtones et les jeunes. « Dans la prochaine année je vais devoir être à l'écoute et être impliqué parmi ces communautés pour les convaincre que leur participation active en tant que citoyens, c'est la seule façon de bâtir un Canada fort.

« On sait qu'on a encore énormément de travail à faire. Il faut rassembler l'équipe, bâtir le plan, et travailler encore plus fort », conclut Justin Trudeau.

CULTUREL

THÉÂTRE

Métamorphose

À l'aube de sa 90e saison, le Cercle Molière prend un nouveau virage. Objectif, rendre le théâtre encore plus créatif et dynamique.

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

Une nouvelle saison débute pour le Cercle Molière. Le lancement aura lieu le 9 septembre prochain à l'occasion d'un 5 à 7 communautaire (1). Pour sa deuxième année comme directrice artistique, Geneviève Pelletier a choisi de placer la saison sous le signe de la métamorphose.

Car, la première année fut, pour cette dernière, l'occasion de prendre ses repères et de se faire connaître à travers ses choix théâtraux. Et, malgré les craintes et les doutes de poursuivre à perfection le chemin tracé par ses prédécesseurs, la saison 2013-2014 a tenu la promesse des fleurs. « C'était une saison de coup de cœur, confie Geneviève Pelletier. J'ai voulu être à l'écoute du public avec une forte volonté de vouloir créer des liens avec les gens. »

D'ailleurs, c'est dans ce désir d'écoute et de tisser des liens avec son public que le Cercle Molière a organisé le 16 janvier dernier une rencontre publique. Une occasion après laquelle, « je me suis sentie comme si on m'avait dit, vas-y, rêve et montre-nous tout ce qu'on peut faire », confie Geneviève Pelletier.

Libre et confiante, la directrice artistique du Cercle Molière amorce donc, avec toute son équipe, un nouveau virage. « Il ne s'agit pas de changer nos traditions, mais d'être plus créatif afin de rendre notre théâtre plus dynamique », précise Geneviève Pelletier.



photo : Wilgis Agossa

La directrice artistique du Cercle Molière présente le contenu de la nouvelle saison du Cercle Molière dont le thème est, Métamorphose.

Variété et diversité

Comme à l'accoutumée, le Cercle Molière propose quatre pièces pour sa saison régulière. La première, *La chanson de l'éléphant*, jouera du 9 au 25 octobre prochain. Écrite par Nicolas Billon et mise en scène par Paul Essiembre, cette pièce qui se déroule en Ontario raconte l'histoire d'un patient qui après la disparition de son médecin se voit soupçonné et acculé de questions puisqu'étant la dernière personne à l'avoir vu. Mais ce dernier, imperturbable, profite de son mal pour manipuler son entourage en parlant d'éléphants, d'opéra et autres.

À travers cette pièce, et chacune des trois autres de la saison, Geneviève Pelletier voudrait « essayer de débâtir certains préjugés, annonce-t-elle. Dans la première pièce, c'est vraiment le préjugé de la santé mentale. On se fait une idée d'emblée sur ces personnes-là. » Et si la première pièce est un drame policier, la deuxième *Le jardin* est une comédie qui brosse avec humour un aperçu des préjugés liés aux mœurs entre différentes générations. Écrite par Brigitte Buc, cette pièce mise en scène pour le Cercle Molière par Geneviève Pelletier jouera du 20 novembre au 6 décembre.

Et pour débuter l'année 2015 en beauté, le Cercle Molière propose de faire voyager son public à Paris du 8 au 24 janvier à travers la pièce *Le destin tragi-comique de Tubby et Nottubby*, une production du Théâtre Fools & Feathers. Il s'agit de l'histoire de deux itinérants qui « partent en quête hasardeuse et s'envolent loin de leur réalité. » Pour clore sa saison régulière, le Cercle Molière choisit un genre absurde. « Il y a longtemps qu'on n'a pas vu d'absurde au Cercle Molière », fait remarquer Geneviève Pelletier.

La pièce, *Théâtre sans animaux*, décrit comme un « spectacle antidépresseur » plonge le public au cœur de scènes cocasses qui « explorent les fantaisies de l'être humain avec l'humour de la metteure en scène Amélie Bergeron à l'honneur », affirme Geneviève Pelletier.

Mais au-delà des pièces inscrites dans la saison régulière, le Cercle Molière présentera en collaboration avec l'Alliance française du Manitoba du 5 au 7 février prochain, un spectacle hors série intitulé *Stupeur et tremblement*. De même, il y aura un spectacle jeunesse *Je … Adieu* du 13 au 17 avril.

Le plus important pour le Cercle Molière est de créer une nouvelle vie au théâtre. « Il faut insuffler la créativité, insiste Geneviève Pelletier. C'est vraiment important que les gens s'approprient le théâtre. Alors, métamorphosons-nous. Dépassons les murs et revenons au cœur même de ce qui s'en vient. Et c'est un peu la raison du choix du thème de cette saison, Métamorphose. »

(1) Le Cercle Molière invite toute la communauté à participer à ce 5 à 7. Pour plus d'informations, contactez le 204 233-8053.